

La coalition NoG7 regroupant quelque 50 organisations veut pouvoir manifester et organiser un village. Le silence de la conseillère d'Etat Carole-Anne Kast est dénoncé

Manif anti-G7 envers et contre tout

MARIA PINEIRO

Sommet du G7 ▶ «L'interdiction est la pire des solutions.» Pour Françoise Nyffeler, du collectif Grève féministe, membre de la coalition NoG7, il n'est pas envisageable que les autorités genevoises ne permettent pas à la société civile de contester la tenue du G7 à Evian du 15 au 17 juin. Un sommet qui réunira «les prédateurs qui dirigent le monde, le mettent à feu et à sang et sèment la mort», a-t-elle dénoncé, explicitant les raisons d'une mobilisation indispensable. Un large appel a été lancé à l'international, dans un contexte «plus qu'inquiétant».

Alors qu'aucune autorisation n'a encore été délivrée pour la manifestation prévue le 14 juin et que la Ville de Genève et le canton ont refusé la tenue d'un village alternatif au parc des Bastions, la coalition NoG7 a rappelé la légitimité de la contestation. Et égratigné au passage le «silence des autorités», notamment de la conseillère d'Etat chargée des Institutions et du numérique (DIN), Carole-Anne Kast.

Lettres mortes

Si un premier rendez-vous a bien eu lieu entre des représentant·es de la coalition et la magistrate mi-février, depuis, il ne se passe plus rien, déplore Françoise Nyffeler. La coalition regrette que la plupart de ses mails soient restés sans réponse, ni même fait l'objet d'un accusé de réception. «Nous demandons un dialogue pour discuter des conditions de sécurité avec la police, afin d'éviter les provocations des forces de l'ordre et garantir un cadre pacifique et sûr pour tou·x·tes», tonne la militante. La coalition regrette une communication par voie de presse. «C'est totalement irresponsable», juge-t-elle. Car pour la coalition, «la manifestation du 14 juin,



La coalition NoG7, il n'est pas envisageable que les autorités genevoises ne permettent pas à la société civile de contester la tenue du G7 à Evian du 15 au 17 juin. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

autorisée ou non aura lieu.» Et il n'est pas question qu'elle se déroule dans la campagne genevoise ni en France voisine alors que «Genève est le berceau des droits humains, la ville que tout le monde regarde», avance Françoise Nyffeler.

«La restriction du droit de manifester débouchera sur des débordements», prévient Alice Lefrançois, secrétaire syndicale au Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs. «Sans autorisation, il n'y aura plus de cadre et un risque de dégâts et de violences.» De son côté, Joël Varone, du Syndicat des services publics, a pointé du doigt une «tendance qui voit le patronat demander la restric-

tion des droits fondamentaux et des choix politiques qui criminalisent les manifestants».

Jeunesse militante

Les événements autour de la contestation doivent permettre de «construire la résistance», a souligné Teo Frei. Le militant de Solidarités a expliqué que la jeunesse devait se trouver au centre avec l'avènement d'une nouvelle génération mobilisée notamment sur le climat, contre le racisme ou encore pour la Palestine. Une génération qui n'a pas connu le G8 de 2003.

Pour la coalition, l'incessant rappel des dégâts, vingt-trois ans après, instille une peur contreproductive. «Je conteste

«La restriction du droit de manifester débouchera sur des débordements»

Alice Lefrançois

qu'il n'y ait eu que de la casse en 2003. Il y a eu quelques problèmes en périphérie et après la manifestation», s'exclame Françoise Nyffeler. Des dégâts à mettre en regard de la casse institutionnelle vis-à-vis des plus précaires, rappelle Alice Lefrançois. Si les organisations sont prêtes à assurer la sécurité au sein de la manifestation, «ce n'est pas aux manifestants d'assurer la sécurité publique», relève Joël Varone.

Pas de manifestation en France

Au programme, pour l'heure, des événements dès le 12 juin au soir. Un grand meeting devrait rassembler entre 400 et

500 personnes. Puis, le samedi, des conférences et des débats seront organisés avec des invité·es encore à confirmer. Enfin, le 14 aura lieu la grande manifestation, sans que la coalition sache pour l'heure combien de personnes répondront à l'invitation. La coalition NoG7 réaffirme donc avec force que la contestation doit s'organiser et qu'elle doit se faire à Genève.

En France voisine, la fenêtre de tir semble plus qu'étroite. Joëlle Kargul, membre de la France insoumise (LFI) Haute-Savoie, informe qu'aucune demande pour une manifestation ou un village n'a été déposée. «Nous avons sollicité une salle pour pouvoir organiser des débats, mais sans réponse.» La nouvelle préfète du Département frontalier dirigeait les Deux-Sèvres (F), lors des événements de Saint-Soline, rappelle Yann Heurtaux, également membre de LFI. «Personne n'envisage qu'une autorisation soit accordée.»

Contre-mesures

Sollicité, le Conseil administratif de la Ville de Genève n'a pas pu répondre avant sa réunion hebdomadaire. Le DIN, pour sa part, a précisé ne pas être en mesure de donner de date quant à la délivrance ou non d'autorisation de manifester. «La priorité sera naturellement de tout faire pour préserver la sécurité du canton et de sa population. L'analyse des risques suit son cours», informe Laurent Paoliello, porte-parole. Maintenant que la préfète de Haute-Savoie a précisé ne pas souhaiter de fermeture de frontière et ne pas vouloir organiser de contre-sommet, le canton attend des décisions du Conseil fédéral.

Enfin, en réaction à l'interdiction d'un village aux Bastions, confirmée par le canton et la Ville, la coalition a décidé d'interdire ce même parc aux élu·es du Conseil d'Etat et du Conseil administratif à l'occasion des célébrations du 1^{er} Mai. I